
POSTSCRIPTUM

Journal du Parti socialiste genevois

JANVIER 2014



UNE LIBRE-CIRCULATION SOCIALE EST POSSIBLE

VOTATIONS DU 9 FEVRIER

supplément
congrès 2014

SOMMAIRE

P. 3

Edito

P. 4-15

Votations du 9 février 2014

- Une libre-circulation sociale est possible
- «Personnellement, j'ai bien plus peur des initiants de cette initiative que des immigrés»
- Initiative UDC: Un recul net pour les droits humains
- Diminuer le taux d'encadrement dans les crèches revient à réduire la sécurité et le bien-être de nos enfants
- Pas de crèches au rabais, pas d'économies sur le dos des enfants!
- 022 Télégenève: une vente indispensable pour maintenir l'emploi
- No pasaran! Avortement: une initiative liberticide
- Genève a tout à gagner du FAIF
- La Suisse est fière de ses trains!

P. 16

Villes et communes : une mobilisation indispensable en vue des élections municipales de 2015!

P. 18

Deux générations, deux militant-e-s du Parti socialiste, un portrait.

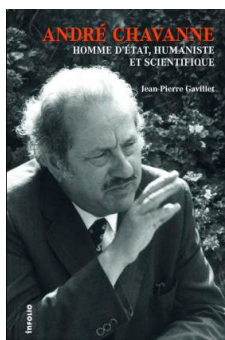
P. 20

KomenÇaMarche?

P. 22-23

Congrès 2014

L'ENCADRE



André Chavanne Homme d'état, humaniste et scientifique aux éditions Infolio, broché

Le livre de Jean-Pierre Gavillet est une biographie riche et vivante sur l'une des plus grandes figures de l'histoire du parti socialiste genevois et de l'histoire de notre canton. Il retrace ses années politiques au sein du département de l'instruction publique.

Exemplaire à commander au secrétariat du Parti socialiste genevois
Par courriel: psg@ps-ge.ch
Par courrier: Parti socialiste genevois, 15 rue des Voisins, 1205 Genève
Prix: 48.-

Rédaction:

Parti socialiste genevois, 15 rue des Voisins
1205 Genève
psg@ps-ge.ch
022 3382070
www.ps-ge.ch

Redacteur en chef: Marko Bandler

Comité de rédaction: Olivier Amrein,
Michel Pomatto, Albert Rodrik, Nadia
Méric, Olga Baranova

Graphisme: Olga Baranova

Impression: Imprimerie Nationale
Le Postscriptum est soumis à la licence
Creative Commons (cc-by-nc-nd)



*Romain de Sainte Marie
Président du Parti socialiste genevois*

Nouvelles perspectives

Chères et Chers camarades,
Chères et Chers ami-e-s,

Tout d'abord, il est encore temps, je vous souhaite une excellente année 2014! J'espère qu'elle sera joyeuse, engagée et combative pour toutes et tous afin de défendre les valeurs qui nous sont chères.

Je ne me représenterai pas à la présidence du parti. Ce n'est pas une décision évidente à prendre, mais c'est un choix lourd de responsabilité. Mes obligations professionnelles additionnées à ma fonction de député ne me laissent pas suffisamment de temps pour continuer à m'engager pleinement à la tête du parti.

Je tiens à vous remercier pour le soutien que vous m'avez montré tout au long de ces deux années de présidence qui furent intenses, émouvantes et extrêmement prenantes. Si je devais retenir un élément de cette fonction de président, c'est bien le contact avec les militant-e-s, notamment au sein des sections. Celles-ci ont fait preuve d'un engagement sans faille durant la campagne, et j'ai eu beaucoup de plaisir à venir vous retrouver sur les stands et participer aux différentes actions de campagne.

Cependant, je ne souhaite pas quitter les instances du parti et resterai présent pour défendre les intérêts du PS à vos côtés durant les différents moments de l'année.

Après les votations cruciales du 9 février, nous nous retrouverons pour le Congrès du 22 mars, à

la salle communale de Plan-les-Ouates, pour élire la nouvelle direction du parti, qui décidera des orientations stratégiques.

En effet, à la suite de l'année électorale 2013, les défis sont grands pour le PS. Un nombre toujours plus grand de Genevois-e-s souffrent et font face à un quotidien compliqué par des politiques libérales dont le manque de régulation asphyxie les travailleurs-euses. Pour être audibles, il nous faut proposer des solutions concrètes. Les initiatives de repli et les tentatives d'enfermer la Suisse ne résoudront pas les problèmes auxquels font face les Genevois-e-s. En défendant un salaire minimum à 4000.-, nous pourrions faire vivre une libre circulation sociale. Car oui, une libre circulation sociale est possible ! 2014 ne sera pas une grande année d'élection, mais elle n'en demeure pas moins importante : c'est en préparant le champ du possible que nous remporterons les élections municipales de 2015 et construirons les assises d'un recrutement militant fondamental à cette victoire.

Je me réjouis d'ors et déjà de vous retrouver lors de ces différents événements et de poursuivre avec vous le combat pour une société plus juste.

Dans l'attente de vous revoir, je vous adresse mes amitiés socialistes. ●

UNE LIBRE-CIRCULATION SOCIALE EST POSSIBLE

photo: (cc)antoniograz sur flickr

La Suisse, est-elle condamnée à subir l'inadéquation croissante entre la démographie et les infrastructures ou doit-elle fermer ses frontières? La réponse socialiste est un double-non ferme.

Par **Olga Baranova**,
Conseillère municipale en Ville de Genève

L'accord sur la libre-circulation des personnes fait partie du premier paquet des « bilatérales », négociées entre la Suisse et l'Union européenne après le refus par le peuple de ratifier l'adhésion à l'Espace économique européen en 1992. Une véritable « bouée de sauvetage » pour la Suisse, ces accords règlent de nombreux domaines, dont le transport terrestre et aérien, la recherche, l'accès aux marchés publics et... la libre-circulation des personnes. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, cette dernière n'est pas « si libre que ça » : une personne souhaitant s'installer en Suisse doit posséder soit un contrat de travail, soit des moyens financiers suffisants. En revanche, elle ne sera pas discriminée sur le marché de travail national, contrairement aux ressortissants des « pays tiers » dont l'employeur doit souvent justifier leur engagement auprès des autorités afin de pouvoir les engager légalement. En plus, l'accord prévoit pour la Suisse une « clause de sauvegarde » qui permet de contingerer temporairement les demandes de permis B. Activée en 2013, cette mesure « pour une immigration socialement acceptable » (communiqué de presse du Conseil fédéral du

23 avril 2013) a suscité un débat d'envergure nationale sur la dépendance de la main d'œuvre étrangère et tout particulièrement européenne.

Dans ce contexte légal restrictif, on peut donc difficilement parler aujourd'hui de « perméabilité » totale entre la Suisse et l'Union européenne en ce qui concerne la libre-circulation (ou plutôt : le libre-établissement). Néanmoins, c'est ce que veut nous faire croire l'UDC : malgré son « silence » lors du référendum sur les accords bilatéraux I en 2000 (Schwok, 2010), elle lance une nouvelle initiative qui vise de facto à dénoncer les accords de libre circulation et, par le biais de la « clause Guillotine », à résilier l'ensemble de la première volée des accords bilatéraux. Le mot d'ordre est la « démesure » ainsi que la pression que les immigré-e-s exerceraient sur les salaires, les logements et même (attention, la fameuse initiative « Ecopop » frappe à la porte) le beau paysage suisse. Face à ses accusations, l'économie rétorque en brandissant la dépendance de la Suisse du marché européen (en 2012, 56% des exportations suisses étaient destinées à l'UE) ainsi que le besoin

croissant de la main d'œuvre étrangère auquel l'offre nationale est simplement incapable de répondre. Mais où sont les réponses socialistes ?

Les médias ont souvent la tendance de présenter le Parti socialiste suisse comme étant « tirillé » entre ces positions post-matérialistes d'ouverture à l'étranger (et aux étranger-è-s) et sa volonté de défendre les travailleuses et travailleurs subissant le dumping salarial et le manque du logement. Et pourtant, nous sommes le seul parti à avoir élaboré un catalogue aussi ambitieux que réaliste de mesures visant à accompagner l'accroissement démographique en Suisse. Rappelons-nous ses propositions principales.

Lutter efficacement contre le dumping salarial

Malgré la progression de la couverture par les conventions collectives du travail des salarié-e-s suisses, il restent encore de très nombreux secteurs de l'économie soumis à une forte pression salariale (par exemple, l'économie domestique, l'informatique ainsi que certains secteurs liés à la santé ou aux transports). Cette pression existe indépendamment de la libre circulation même si dans certains secteurs, la présence d'offre étrangère de main d'œuvre est utilisée comme prétexte pour baisser les salaires. La solution à ce problème est triple : premièrement, il faut élargir la couverture par les CCT ainsi que garantir que ceux-ci prévoient un salaire d'au moins 4'000 francs. Deuxièmement, il faut introduire un salaire minimum à l'échelon national. Troisièmement, le contrôle des entreprises doit être considérablement accru, et cela avant tout dans les cantons limitrophes comme Genève ou le Tessin. Malgré ces trois axes forts, la gauche et les syndicats sont souvent seuls à porter politiquement ces propositions. Il ne faut donc pas s'étonner que notamment le discours du Conseil fédéral devienne de plus en plus inaudible face aux initiatives de l'UDC.

Contrôler d'avantage le marché du logement

Un pas important a été récemment franchi à Berne : désormais, la Confédération envisage à généraliser les « formules officielles » qui facilitent à tout en chacun de contester les loyers abusifs et qui, par conséquent, agissent de manière dissuasive pour les bailleurs (communiqué de presse de l'ASLOCA Suisse du 15 janvier 2014). Il s'agit ici d'une mesure parmi tant

d'autres : limiter le taux de rendement du locatif, pérenniser le logement subventionné, maîtriser le sol, imposer une densité minimum, ne pas avoir peur d'expropriations, mais surtout, construire d'avantage. Le dernier objectif est d'autant plus important pour Genève : un canton urbain, qui, sauf quelques exceptions heureuses, ne fait preuve d'aucun audace en termes de construction de logement, tout en se vantant de sa croissance économique !

Repenser l'aménagement du territoire

L'avenir de l'urbain appartient aux villes compactes : on le sait au moins depuis les premières crises du pétrole. Et pourtant, le mitage du territoire reste à l'actualité en Suisse. Quand on voit les oppositions de nombreuses communes à la construction des logements qui risquent de ne pas coïncider avec leur image sur des cartes postales de la fin du 19ème, l'idée de davantage de centralisation et de contrainte en matière d'aménagement du territoire s'impose d'elle-même. L'urbanisme est un art et rendre les espaces urbanisés plus « intelligents » n'est pas seulement une préoccupation écologiste ou une réponse urgente à la crise du logement : il s'agit avant tout d'adapter la Suisse aux besoins divers et diversifiés des nouvelles générations.

Deux constats pour conclure : d'abord, la Suisse a du chemin à faire pour se rendre plus viable à elle-même. Mais des solutions concrètes existent et n'attendent qu'à être mises en oeuvre ! La libre-circulation ne représente donc pas de menace : elle montre plutôt où sont les problèmes structurels de notre pays. Les résoudre doit être la priorité première de toute activité politique en Suisse. ●

Deux ouvrages pour mieux comprendre la libre circulation et la place de la Suisse dans l'Europe :

Joëlle Kunz : « La Suisse ou le génie de la dépendance », éditions Zoé, 2013, 173 p.

René Schwok : « Suisse-Union européenne : L'adhésion impossible? », Collection le Savoir Suisse, 2010, 149 p.

«PERSONNELLEMENT, J'AI BIEN PLUS PEUR DES INITIANTS DE CETTE INITIATIVE QUE DES IMMIGRÉS»

Par **Guilhem Kokot**,
membre du comité directeur de la Jeunesse socialiste suisse



L'immigration, sujet irritant et récurrent dans notre pays, est de nouveau à l'affiche le 9 février dans le cadre de l'initiative « Stopper l'immigration de masse ». Nous devons nous opposer à cette initiative qui incite le peuple à croire que les étrangers qui viennent travailler chez nous ne sont que des « larbins » qui effectuent des travaux « ingrats » dont les Suisses ne veulent pas. En tant que socialistes, nous devons défendre tous les humains, Suisses ou immigrés.

L'immigration comme réponse au vieillissement de la population

La situation européenne est désastreuse, je le reconnais. Mais si nous acceptons l'initiative, nous serions un peuple arrogant et irrespectueux qui réinstaurerions les contingents, politique dépassée qui ne donne aucune considération aux travailleurs et travailleuses étranger-e-s. Soyons courageux ! Relevons le défi de cette Europe en crise avec les citoyen-ne-s qui se trouvent de l'autre côté de la frontière, soyons solidaires et glissons un NON dans l'urne afin de protéger les personnes qui viennent travailler en Suisse et qui participent à maintenir cette prospérité ambiante. De plus, j'aimerais rappeler qu'en tant que pays aisé, nous avons naturellement une population qui a tendance à vieillir à cause du faible taux de natalité. Notre seule garantie contre la mort lente et inexorable de la population est l'immigration qui amène de nouveaux individus dans notre pays afin de le garder à flot démographiquement.

La présence des étranger-e-s enrichit notre pays de différentes manières

Mais surtout, je souhaite insister sur le cadeau que nous font ces personnes qui viennent vivre en Suisse, en plus de passer leur vie à enrichir le quotidien de toutes et tous par leur présence

et leur travail, toutes ces personnes partagent leurs cultures et rendent notre pays plus riche. Le nombre élevé de nationalités forme une large communauté cosmopolite qui assure une qualité de vie indéniable. Nous avons tant d'événements basés sur d'autres cultures qui nous réjouissent, pourquoi s'en passer à cause de gens qui ne comprennent rien aux problèmes et les imputent donc aux étrangers.

Je ne veux pas angéliser les immigrés, certains sont très respectueux et d'autres le sont moins, tout comme les Suisses... La condition sociale de quelqu'un ne définit en rien sa personnalité et, personnellement, j'ai bien plus peur des initiants de cette initiative que des immigrés.

Pour terminer, je réfuterai l'argument « Oui, mais ce sont tous des dealers ! », car c'est une généralisation bien blessante. Les dealers étrangers ne sont pas de simples immigrés, mais des réfugiés, ce statut les empêche de travailler et ne leur donne que trop peu pour vivre. Ils sont donc obligés de recourir à une occupation illégale pour survivre. C'est une situation qui doit être améliorée dans les plus brefs délais et la fermeture des frontières ne la resoudrera pas.

Je suis un immigré et je ne veux pas que l'on me considère comme une bête de trait qui serait là pour faire des tâches non-désirées. Je suis un humain qui a le droit au respect dans ce pays pour le travail que j'effectue et pour le sacrifice que je fais à ce pays.

Jemilitedansceparti, parcequ'ilrespecteladignité humaine. Cette initiative ne le fait absolument pas, c'est pour cela que notre parti, mes chers camarades, s'oppose fermement à ce projet. ●

Un recul net pour les droits humains

Marianne Halle,
Chargée des relations extérieures CCSI et
membre de StopExclusion nous rappelle les
conséquences humanitaires de l'initiative de
l'UDC

Les arguments économiques contre l'initiative de l'UDC « contre l'immigration de masse » occupent le devant de la scène en réduisant la figure de l'étranger à sa seule force de travail. La Coordination contre l'exclusion et la xénophobie – Stopexclusion a donc jugé important de faire entendre une autre voix en mettant en avant les conséquences sur le plan humain de l'acceptation de cette initiative. En effet, cette dernière, loin de freiner l'immigration, vise, une fois encore, à priver les personnes migrantes de leurs droits.

La pression démographique sur les infrastructures a besoin d'autres réponses

Depuis des décennies, la même rengaine est répétée *ad nauseam*. Sans la menace d'invasion de hordes d'étrangers, la Suisse, petit pays prospère et propre, serait un paradis sur terre. Les étrangers seraient donc la cause de tous nos malheurs: prix exorbitant des logements, pression sur les salaires, chômage, criminalité, mitage du territoire, surcharge des transports, etc. Pour Stopexclusion, l'immigration en tant que telle n'est pas un problème, et la restreindre ne résoudra pas les problématiques évoquées par les initiants. En effet, certaines de ces dernières sont bien réelles et nous ne le contestons pas. Mais les réponses xénophobes et simplistes de cette initiative sont inutiles, voire contre-productives.

La fermeture des frontières renforcera l'immigration clandestine

Cette initiative est mensongère car elle fait croire qu'il suffirait de fermer les frontières pour mettre un frein à l'immigration. Les mouvements de population sont un fait et dépendent de facteurs qui ne sont que peu en lien avec les politiques migratoires des pays dits d'accueil. La fermeture

des frontières ne fera que renforcer la migration clandestine donc la précarisation des personnes migrantes en les enfermant dans une zone de non-droit et en les excluant des politiques d'intégration. Tout d'abord, cette initiative est dangereuse, car elle met sur le même plan la migration économique et celle relevant du droit d'asile. Contingenter l'asile est contraire aux fondements mêmes du droit d'asile dont le but est de protéger les personnes qui sont dans le besoin.

Ensuite, cette initiative est contre-productive, car elle restreint le regroupement familial et s'avère rétrograde en réintroduisant le statut de saisonnier. Vivre avec sa famille est un droit fondamental reconnu par la Convention européenne des droits de l'homme ; convention que la Suisse est tenue de respecter.

Ainsi, l'acceptation de cette initiative constituerait un grave recul en matière de droits sociaux et humains. Les initiants présentent une vision haineuse, utilitariste et simpliste des étrangers-ère-s. La seule attitude responsable face à l'immigration se doit d'être respectueuse et constructive en favorisant le vivre-ensemble dans les meilleures conditions pour toutes et tous.

En votant NON le 9 février 2014 à l'initiative contre l'immigration de masse, nous défendons une société riche de ses diversités, ouverte, solidaire et humaine. Une société qui respecte ses engagements internationaux et où chacun-e – avec les mêmes droits et les mêmes devoirs – peut y trouver sa place. ●

**Pour soutenir la campagne: CCP 17-7808-2
et www.stopexclusion.ch**

Diminuer le taux d'encadrement dans les crèches revient à réduire la sécurité et le bien-être de nos enfants

Entretien avec Laurence Burkhalter, directrice pédagogique à la Fondation communale du Grand-Saconnex pour la petite enfance qui gère les crèches de la Roulotte et du Pommier et Conseillère municipale au Grand-Saconnex



Cette modification de la loi permettra-t-elle d'augmenter le nombre de places de crèche?

Non. Dans les crèches existantes, la capacité d'accueil est calculée en fonction des m² et les crèches n'ont pas l'espace physique pour accueillir davantage d'enfants. On ne peut pousser les murs, on ne créera donc pas de places supplémentaires, mais on diminuera le nombre d'adultes présents auprès des enfants.

Quelles seront les répercussions de la diminution du personnel diplômé sur la qualité de la prise en charge éducative? L'accompagnement de celles et ceux qui ont besoin des besoins spécifiques? La collaboration avec les familles?

Une crèche n'est pas qu'un mode de garde. Elle est un lieu d'intégration, de socialisation, d'accueil dans le respect des rythmes, de la culture et du niveau socio-économique des uns et des autres. La mission du personnel éducatif ne consiste pas uniquement à surveiller les enfants et jouer avec eux. Il assure leur sécurité physique mais aussi affective, propose des activités éducatives

stimulantes et adaptées à l'âge de chacun et chacune, des sorties à l'extérieur des institutions. Il observe et met en place des accompagnements spécifiques, collabore avec les services externes en charge de la petite enfance à Genève. Pour se sentir bien à la crèche, un enfant a besoin d'attention et de relations stables, de sécurité physique et affective, d'activités sollicitant le développement, de structure et de points de repère, d'aide pour comprendre ce qui l'entoure, d'un environnement stimulant et familial. Pour cela, il doit être accompagné, soutenu par un personnel éducatif attentif et bienveillant portant un regard sur chaque enfant sans perdre de vue l'ensemble du groupe. Son rôle est d'encourager et de stimuler l'envie de découverte et la créativité, dans tous les domaines du développement, de favoriser les contacts sociaux positifs entre les enfants, de les inciter à exprimer leurs intérêts, leurs sentiments, leurs besoins, d'accompagner verbalement leurs processus d'apprentissage. Cela nécessite de sa part une observation fine et constante de chaque enfant d'où l'importance d'un personnel suffisamment nombreux et qualifié pour garantir cette attention et cet accompagnement tout au long de la journée, y compris auprès de l'enfant ayant des besoins spécifiques.

Une collaboration étroite avec les parents, l'échange d'informations, le dialogue constant et le partage de nos projets institutionnels constituent la base nécessaire à la mise en place de notre travail qui doit s'élaborer dans un climat et lien de confiance d'où un besoin de temps de préparation, d'entretiens, de bilans individuels, etc.

Quelles seront les conséquences du point de vue de l'emploi si cette modification de la loi est acceptée ?

Si nous devons appliquer les taux d'encadrements, nous devons réduire le personnel éducatif et réduire le rapport de diplômé-e et non-diplômé-e.

Les crèches du Grand-Saconnex jouent également un rôle dans le domaine de la formation en accompagnant des étudiant-e-s de l'école supérieure d'éducatrices et d'éducateurs de l'enfance, de l'ECG en maturité spécialisée et des apprenti-e-s ASE. Cela sera-t-il toujours possible ?

Un-e professionnel-le est voué-e à transmettre son savoir à de futurs professionnels et c'est une mission de l'institution que d'accueillir des stagiaires et personnes en formation. Cela demande un suivi hors de la présence des enfants de la part du personnel diplômé qui ne pourra plus être garanti sans que ce ne soit au détriment des enfants ou de la personne en formation. ●

Propos recueillis par Michel Pomatto

Pour ceux qui l'aiment rapidement:

Objets fédéraux:

Arrêté fédéral portant règlement du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire **OUI**

Plus d'infos: www.fabi-ja.ch/fr.html

Initiative populaire «Financer l'avortement est une affaire privée» **NON**

Plus d'infos: www.le-clac.ch

Initiative populaire «Contre l'immigration de masse» **NON**

Plus d'info: www.sp-ps.ch

Objets cantonaux:

Loi modifiant la loi sur les structures d'accueil de la petite enfance et sur l'accueil familial de jour **NON**

Loi modifiant la loi générale sur les zones de développement (LGZD) (Pour une utilisation rationnelle du sol) **OUI**

Pas de crèches au rabais, pas d'économies sur le dos des enfants!

Dans le domaine de la petite enfance, la droite et l'extrême droite parlementaire ne savent plus quoi inventer pour essayer de donner le change face à l'électorat.

Par **Carole-Anne Kast**,
Conseillère administrative à Onex et 1ère Vice-présidente du PSG

Ces contorsionnements montrent que fondamentalement, ce sujet, essentiel pour l'égalité des genres, pour l'éducation, pour la réduction des inégalités, se heurte à leurs principes et leur vision de société.

Rappel des derniers développements

Printemps 2009, les Socialistes et les Verts déposent l'initiative populaire « Pour une véritable politique d'accueil de la Petite Enfance ». Face au succès de la proposition et aux besoins criants de la population dans le domaine, la droite et l'extrême droite parlementaire décident d'y opposer un contre-projet. Le texte est légèrement affaibli (on passe de la notion de « droit » à celle de « répondre aux besoins »), on y introduit le mythe de la crèche privée sans financement public, et afin de justifier la démarche, on y laisse miroiter une participation financière cantonale.

Juin 2012, le peuple genevois accepte l'initiative, le contre-projet également, et préfère le contre-projet sur la question subsidiaire. Qu'à cela ne tienne, le travail de planification peut commencer néanmoins, car la mise en œuvre est prévue en 4 ans et, pourquoi pas, avec le financement cantonal.

Il faut savoir qu'une place en crèche coûte environ 30'000 par an à la collectivité qui la subventionne, soit actuellement, les Communes. Par exemple, à Onex, 114 places en crèches, soit presque 3,5 millions, auxquels on peut ajouter encore 1 million de subventions pour les autres modes d'accueil de la petite enfance (garderies, accueil familial de jour), pour un budget de fonctionnement de 48

millions, bref, près de 10% du budget communal.

Mais les études menées montrent que pour 1 franc investi dans la petite enfance c'est 2 francs de gagnés pour la société dans son ensemble. En effet, cette activité est créatrice de richesse: d'abord une place de garde permet souvent à la famille, qu'elle soit monoparentale ou pas, d'augmenter son autonomie financière. En suite, elle crée des emplois, de l'activité économique: l'éducation des petits enfants resterait si non confinée dans un domaine relevant de la sphère privée et serait une activité non rémunérée.

Du financement cantonal plutôt qu'une réduction de la qualité

Aujourd'hui, nous assistons donc à la situation suivante: le PLR, suivi évidemment par le MCG et l'UDC, décide de rechercher des économies dans un domaine qui n'incombe pas financièrement au Canton ! En tant que Commune subventionneuse, j'ai envie de répondre: « C'est gentil, mais ça va bien là, non merci. Par contre, je prendrai bien un peu de financement cantonal comme promis... ». La droite et l'extrême droite prétendent vouloir créer des places? Alors qu'elles entrent en matière et votent le projet de loi socialiste déposé en 2013 et qui prévoit justement un financement cantonal incitatif pour les communes !

Pour le moment, tout ce que le PLR, le MCG et l'UDC proposent, c'est de créer du chômage. ●

022 Télégenève: une vente indispensable pour maintenir l'emploi

Les raisons de vendre les actions de la Ville de Genève dans la société anonyme 022 Télégenève sont nombreuses.

Par **Sandrine Salerno**,
Maire de Genève

Pour commencer, rappeler que 022 est une société qui offre des prestations commerciales, des chaînes de télévision comme M6 ou TF1. Ce n'est donc pas un service public. Rappeler aussi que pour rester concurrentiel face à des géants comme Swisscom, Sunrise, et même la Migros cette société devra consentir à de gros investissements car le développement nécessaire à sa survie a un coût. A titre d'exemple, la Ville de Lausanne a voté en 2012 un crédit de 200 millions de francs pour moderniser son télé-réseau. Se pose alors une question essentielle: la Ville de Genève doit-elle investir des millions pour fournir du contenu audiovisuel?

La réponse est claire pour les Socialistes de la Ville de Genève. Il faut soutenir la vente. Pourquoi? D'abord pour renforcer le service public. Le fruit de la vente, 57.5 millions, permettra de développer des projets et mettre en œuvre des actions essentielles pour le bien-être de la population.

Ensuite, pour sauvegarder l'emploi. Entre 2012 et 2013, bien avant le processus de vente, 9% du personnel de la société a dû partir. Pour beaucoup, vendre signifie la suppression d'emplois. C'est faux. C'est oublier que sans la vente, beaucoup plus d'emplois seront supprimés et à terme certainement tous. En effet, 022 n'a pas le bassin de client-e-s, ni les moyens financiers, nécessaires pour faire face à la concurrence. Pour préserver l'emploi, la seule solution est donc la vente. On peut choisir, pour des raisons idéologiques, de refuser de vendre au « cowboy américain » mais il faudra

alors que les tenants de cette position assument les pertes sèches d'emplois qui en découleront. Nous parlons aujourd'hui de 90 personnes. Notre responsabilité est d'assurer un avenir à cette société pour offrir un avenir à l'emploi. Enfin, pour éviter de s'autoconcurrencer. Pour la Ville, la vente de 022 mettrait fin à une situation paradoxale, voire même schizophrénique. Car, en détenant 30% des SIG - qui ont fibré notre commune et peuvent donc fournir les mêmes prestations que 022, la Ville de Genève se trouve propriétaire de deux réseaux en concurrence.



Certain-e-s s'offusquent du choix de l'acheteur. Je rappelle que la Ville n'a pas eu de marge de manœuvre. En effet, la convention d'actionnaires négociée en 2006 a placé upc cablecom dans une position de force, lui

octroyant notamment le droit de la dernière offre. Par ailleurs, que l'on aime ou pas upc cablecom, il n'en reste pas moins qu'il s'agit du plus gros câblo-opérateur de Suisse. Cette position lui confère une solidité financière ainsi que des compétences métier susceptibles de maintenir et de développer au mieux l'activité économique de la société 022, et donc de sauvegarder l'emploi.

Pour renforcer le service public et garantir l'emploi de la société, il faut voter oui à la vente de 022 Télégenève. ●



NO PASARAN !

**AVORTEMENT:
UNE INITIATIVE
LIBERTICIDE**

photo: (cc)litlnemo sur flickr

Le 9 février prochain, nous allons nous prononcer sur l'initiative « financer l'avortement est une affaire privée » issue du comité interpartis composé de membres de l'UDC, du PDC et du PEV, bref, de réactionnaires.

Par **Bernadette Gaspoz**,
Présidente du groupe Egalité entre femmes et hommes du Parti socialiste genevois

Pour les initiants, les avortements ne sont pas une maladie, l'assurance doit sauver des vies et non pas en détruire. Ainsi sauf pour de rares exceptions il faut rayer leurs coûts de la liste des prestations remboursées. Cette initiative vise selon eux à baisser les coûts, donc, les cotisations des assuré-e-s et à réduire le nombre d'avortements puisqu'il n'y aura plus d'incitation financière pour le faciliter. Cette initiative vise à responsabiliser les femmes qui peuvent toujours prendre une assurance complémentaire si elles veulent avorter!

Pour rappel, c'est en 2002 seulement que le peuple a accepté par 72% des voix (86% à Genève)

non pas la libéralisation de l'avortement, mais sa décriminalisation durant les 12 premières semaines de grossesse (modification du Code Pénal) ! Le législatif y a mis des conditions: l'avortement doit être pratiqué « par un médecin habilité à exercer sa profession » et qui doit au préalable s'être entretenu avec la patiente (j'adore le terme!) pour s'assurer du bienfondé de sa décision en portant à sa connaissance toutes les solutions possibles (adoption, soutiens, etc.). De plus, le canton désigne les cabinets et établissements hospitaliers qui pratiqueront les avortements « dans les règles de l'art », l'objectif étant de supprimer les barrières légales et financières à l'avortement

REMBOURSEMENT DE L'IVG

et fixer des exigences précises pour que ces derniers se passent dans de bonnes conditions.

Pas de diminution des coûts

Cette initiative sous-entend que les avortements coûtent, alors que ses coûts ne participent qu'à hauteur de 0.03% des dépenses de santé, une goutte d'eau ! Seules 6,5 femmes sur 1000 pratiquent l'avortement en Suisse, un taux qui se révèle être un de plus bas taux au monde ! Non seulement il n'y aura pas moins d'avortements, mais un recours à des avortements pratiqués dans de mauvaises conditions avec tous les risques de complications (hémorragies, infections, stérilité) et d'augmentation des coûts de santé que ces dernières engendreront ! De plus, les exceptions qui pourraient être remboursées donneront lieu à d'interminables discussions, interprétations, pratiques divergentes que les frais administratifs s'en trouveront augmentés ! Sans parler du coût social des enfants non-désirés (pas de trait d'union sauf erreur) ! Pas de démantèlement du principe de solidarité L'assurance de base a pour vocation de couvrir les événements inattendus ayant des retombées néfastes sur la santé de tous les membres, indépendamment de leurs choix personnels (comme le comportement alimentaire, la consommation d'alcool, de tabac, d'avoir ou non un enfant). Si cette initiative passait, les femmes seraient à nouveau seules à payer, les hommes seraient déchargés de leur responsabilité. Elle créerait à nouveau des différences entre les femmes riches et les pauvres. Elle ouvrirait de plus la possibilité à d'autres soins de ne plus être remboursés. Quant à dire que l'avortement n'est pas une maladie, c'est oublier un peu vite la nécessité d'une prise en charge médicale pour la sécurité des femmes !

Pas de régression dans un droit fondamental des femmes

Derrière l'argument financier se cache la volonté de revenir sur un acquis des femmes. «L'avortement libre et gratuit» est le résultat d'un combat féministe de longue haleine qui n'a abouti que très récemment en Suisse. Il y a encore une femme qui meurt toutes les 8 minutes des suites d'un avortement clandestin sur Terre. Il faut être vigilant contre toutes les tentatives de régression régulièrement imposées à ce droit pourtant fondamental des femmes à pouvoir disposer de leur corps. Nous le voyons en ce moment même en Espagne où la droite conservatrice concocte une loi qui va imposer

aux femmes un retour en arrière de 30 ans ! Sans parler des Etats-Unis où la question est sans cesse à l'ordre du jour dans les Etats et où les conservateurs n'attendent que l'élection d'un juge anti-avortement à la Cour suprême pour faire flancher la faible majorité encore favorable dans le camp du retour à l'interdiction de l'avortement. Issu de milieux conservateurs les initiants sont contre l'avortement, contre le subventionnement des plannings familiaux, contre l'éducation sexuelle à l'école. Ils considèrent les femmes qui avortent comme des irresponsables, comme des écervelées incapables de discernement, coupables de comportements déviants (mais qui devraient toutefois être prévoyantes pour souscrire à une assurance complémentaire !) à responsabiliser. L'avortement est un enjeu majeur de société. En effet, le ventre des femmes a toujours été et est encore le lieu de domination des hommes sur les femmes. La contraception et l'avortement ont radicalement révolutionné l'Histoire. Il est fini le temps où le seul destin des femmes était d'enfanter. N'oublions pas qu'une femme qui doit conduire une grossesse non désirée voit l'entièreté de sa vie bouleversée, ses projets anéantis. Le choix de mener sa vie comme bon lui semble est un droit fondamental de tout être humain. Un droit pour lequel nous lutterons sans concéder un pouce ! Aujourd'hui comme hier et demain s'il le faut !

Remarque : pourquoi ne pas mettre initiant-e-s puisqu'il y a assuré-e-s ?

Sauf erreur il y a des femmes ! ●



Agrandissement de Cornavin en souterrain, véritable réseau RER, meilleures liaisons avec la Suisse, Genève a tout à gagner du FAIF

Par **Thomas Wenger**,
Président de l'ATE Genève et député au Grand Conseil

Le 9 février prochain, la population est appelée aux urnes sur le projet de Financement et d'Aménagement de l'Infrastructure Ferroviaire (FAIF). Le FAIF est le contre-projet direct du Conseil fédéral à l'initiative « Pour les transports publics » de l'Association Transports et Environnement (ATE) et d'autres organisations partenaires, qui a été retirée en été 2013.

Par rapport à la proposition initiale du Conseil fédéral, une large majorité du Parlement a décidé d'augmenter le financement de 3,5 à 6,4 milliards de francs d'ici à 2025.

Un oui indispensable pour Genève

Il est primordial pour la Suisse et la région lémanique d'investir davantage dans le rail. C'est pourquoi une large coalition de partis de gauche et de droite et de nombreuses associations soutiennent ensemble le FAIF.

Pour Genève, un oui le 9 février est indispensable. Il permettra de financer par la Confédération l'extension souterraine de la gare de Cornavin à hauteur de 790 millions. De plus, les liaisons entre Genève et Lausanne

et vers le reste de la Suisse seront renforcées avec des trains tous les quarts d'heure.

FAIF créera des emplois

Le FAIF, c'est aussi plus de places dans les trains, un meilleur confort, une sécurité renforcée, la création de nombreux emplois, un financement raisonnable et transparent, une meilleure protection de l'environnement.

En outre, le FAIF n'oppose pas le rail et la route. Un autre fonds est prévu par le Conseil fédéral pour les routes nationales.

FAIF et le CEVA feront entrer notre région dans le ferroviaire du XXI^e siècle permettant ainsi de rattraper 30 ans de retard.

Pour un vrai RER, une gare agrandie en souterrain et de nombreuses liaisons vers toute la Suisse, votons oui au FAIF. ●

La Suisse est fière de ses trains!

Le 9 février, nous votons sur l'arrêté fédéral portant règlement du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF)



Par **Manuel Tornare**, Conseiller national

Ce projet ambitieux donne, pour les prochaines décennies, un cadre financier clair et durable à l'entretien et au développement du réseau ferroviaire suisse, le réseau le plus chargé au monde. Exploité aux limites de ses capacités en de nombreux endroits, le réseau est plus susceptible de connaître des pannes, surtout aux heures de pointe. L'attractivité des transports publics en souffre.

Le projet permettra d'éliminer les goulets d'étranglement les plus importants. Si nous voulons maintenir la ponctualité et la fiabilité de nos transports publics, mission de service public, dans les régions périphériques tout autant qu'entre les grands centres, nous devons maintenant soutenir une nouvelle politique des transports qui garantit le bon entretien du réseau ferroviaire, renforce sa sécurité et augmente sa fiabilité.

Le contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour les transports publics » permet d'améliorer de manière significative l'offre en transports publics: moins de bouchons sur les routes, un trafic marchandises mieux réglé, des horaires cadencés à la demi-heure pour le trafic grandes lignes, des améliorations dans toutes les régions. Il contient des mesures très concrètes qui garantiront par exemple que les pendulaires aient plus de place dans les trains et sur les quais. Ainsi, le contre-projet reprend les revendications principales de l'ATE et d'autres organisations environnementales qui, très satisfaites de la

proposition du Conseil fédéral, ont retiré leur texte à l'été 2013.

Aujourd'hui, les extensions déjà décidées du réseau (comme les NLFA, par exemple) sont financées par le biais du fonds pour les transports publics qui sera bientôt à sec. FAIF prendra le relais ce qui permettra d'assurer le financement des transports publics à long terme. Rejeter le projet FAIF reviendrait donc à drastiquement limiter les moyens financiers nécessaires au développement futur des infrastructures ferroviaires et à empêcher les entreprises ferroviaires de planifier leurs investissements. Le texte fixe les principes d'un financement à long terme des transports publics sur une base légale solide.

L'extension de nos services publics est un élément-clef de la politique de mobilité en Suisse. Et ce projet est d'une importance capitale pour les transports publics. Il permet de réaliser une politique des transports respectueuse de l'environnement, dont les générations futures profiteront aussi. Cette continuité permettra à la Suisse de rester, à l'avenir aussi, le pays du chemin de fer.

La Suisse est fière de ses trains, mais cette fierté soumise au bon sens populaire, doit être pérenne: Votons donc OUI à l'avenir du rail! ●



4 novembre 2013, Antonio Hodgers, Sami Kanaan, Rémy Pagani, Anne Emery-Torracinta, Yvan Rochat, Thierry Apothéloz, Carole-Anne Kast
Photo: (c) Demir Sönmez

Villes et communes : une mobilisation indispensable en vue des élections municipales de 2015 !

Par **Sami Kanaan**,
Conseiller administratif en Ville de Genève

Le 10 décembre dernier, lors du discours de Saint-Pierre accompagnant la prestation de serment du Conseil d'Etat, François Longchamp, nouveau Président du gouvernement et dont le département intègre désormais le très genevois Service de surveillance des communes, a annoncé l'un des objectifs phares de sa législature: réformer la fiscalité intercommunale, revoir les liens entre le Canton et les communes genevoises et s'attaquer aux soi-disant « doublons » et à la répartition des compétences entre les échelons municipaux et cantonaux.

Sous couvert de « mieux servir nos concitoyens, à moindre coût pour le contribuable », le Président genevois relance l'éternel débat de l'histoire genevoise visant à résoudre la question du (contre-) pouvoir, très gênant pour la droite, que représentent les communes

urbaines, et en particulier la Ville de Genève. En lieu et place des propositions habituelles de fusion de l'administration municipale avec l'administration cantonale, ou de scission de la Ville de Genève en plusieurs communes, les nouveaux projets présidentiels tendent visiblement à opposer les communes urbaines entre elles, essentiellement en ce qui concerne leurs ressources fiscales.

La nouvelle configuration du législatif et de l'exécutif permettra, mathématiquement, de faire passer de tels projets au parlement. Ainsi donc, la mobilisation des sections et des élu-e-s de gauche devient plus que nécessaire, aussi bien en vue de cette nouvelle législature, mais surtout, des enjeux électoraux de 2015, comme force d'opposition, mais aussi, et surtout, comme force d'alternative, de propositions et de réalisations.

Des forces de progrès et de solidarité communales

Un des objectifs de cette union est de tendre vers plus d'équité fiscale, ce qui commence par mettre fin au dumping fiscal dont certaines communes se prévalent, en faisant de la baisse du centime additionnel communal un sport de compétition. Aujourd'hui l'écart de valeur entre le centime additionnel communal le plus bas et le plus élevé est plus que du simple au double, ce qui est inacceptable. De même qu'il est inacceptable que certaines communes riches de la campagne genevoise puissent thésauriser l'équivalent de plusieurs années de recettes fiscales, alors qu'elles participent très peu à l'effort commun en matière d'infrastructures, de crèches, de prestations culturelles ou encore d'équipements sportifs. Et il est tout autant inacceptable que le Canton donne l'impression de favoriser de manière caricaturale des promoteurs immobiliers trop gourmands qui peuvent se permettre des marges bénéficiaires excessives tout en refusant de collaborer au financement des aménagements urbains et des équipements d'intérêt général. Cette prochaine bataille n'est pas une bataille Canton v/s Ville de Genève, ni une bataille Canton v/s communes ; c'est une bataille entre les forces de progrès et de solidarité, d'une part, et une droite décomplexée, alliée aux forces nationalistes dures, comme en a témoigné le débat budgétaire 2014 en Ville de Genève, sorte de répétition générale mise en place par des états-majors cantonaux.

22 Magistrat-e-s sur l'ensemble du territoire uni-e-s

C'est dans cet esprit que, durant la campagne 2013, les Conseiller-e-s administratifs socialistes ont convié leurs collègues vert-e-s et d'Ensemble à gauche à se mobiliser et à lancer un appel commun dans le but de soutenir les candidat-e-s de la gauche au Conseil d'Etat.

Cette expérience de mobilisation commune n'a, certes, pas été suffisante pour placer nos 3 candidat-e-s du 2ème tour au Conseil d'Etat, même si l'élection de Anne Emery-Torracinta et d'Antonio Hodgers constitue un résultat réjouissant. Mais elle aura eu le mérite de fédérer les Magistrat-e-s de l'Alternative, de nous coordonner et d'initier, je l'espère, une force progressiste pour renforcer et améliorer nos représentations dans les villes et les communes genevoises.

La Conférence de presse organisée le 4 novembre

dernier par les 22 Magistrat-e-s de l'Alternative élu-e-s dans les communes de Carouge, Chancy, Chêne-Bougeries, Confignon, Jussy, Lancy, Meyrin, Onex, Plan-les-Ouates, Presinge, Satigny, Vernier et de Genève, a permis de rappeler le travail quotidien effectué. Ce fut l'occasion de faire le bilan intermédiaire de nos actions concrètes, dans nos communes respectives, prouvant l'importance d'une politique de proximité forte et assumée. Qu'il s'agisse de la promotion de logements abordables et de qualité, d'économie et d'emploi, de petite enfance, de culture, de sport ou encore d'animation en matière de qualité de vie et de lien social, les exemples ne manquent pas, et ont été présentés à la presse.*

Construire Genève, ensemble

Une meilleure coordination s'avère donc indispensable pour soutenir et développer l'action des Magistrat-e-s de l'Alternative dans les communes et l'étendre à l'ensemble du Canton. Nous comptons aujourd'hui sur Anne Emery-Torracinta et Antonio Hodgers pour développer des projets communs et travailler de manière concertée avec le Canton, pour construire Genève, ensemble.

2014 et 2015 seront l'occasion de rappeler l'importance des villes et des communes et de nous mobiliser pour maintenir et accroître notre présence aux premiers échelons démocratiques qu'elles représentent.

Les Socialistes se battent pour des problématiques très concrètes, touchant le quotidien de nombreux-ses habitant-e-s. C'est notre première arme contre la droite bourgeoise et populiste et la meilleure façon de montrer que notre parti est au cœur de la réalité des actions urbaines et de proximité. Les Conseiller-e-s administratifs socialistes ont la ferme volonté de travailler dans ce sens avec leurs collègues vert-e-s et d'Ensemble à gauche pour construire une majorité progressiste pour ce Canton, en mobilisant nos forces avec les élu-e-s des Conseils municipaux, les sections et l'ensemble des militant-e-s, dans nos communes. ●

* <http://samikanaan.blog.td.ch/archive/2013/11/04/appel-des-magistrat-e-s-municipaux-ales-de-l-alternative-249.html>



Deux générations, deux militant-e-s du Parti socialiste, portrait croisé.

Avec **Serge Raemy** et **Sophia Guc**

D'où viens-tu ?

Sophia

Sophia, tu es une fille unique dont le papa est turc et la maman maghrébine qui a été victime d'une maladie lui ayant laissé un handicap. Tu es née à Genève dans un cadre familial uni et chaleureux. Je crois savoir que tu es la petite fille d'un théologien et d'un maçon ! Cette multiculturalité semble produire des effets pour le moins réussis lorsqu'on te voit fonctionner. L'handicap de ta maman t'a donné une empathie dont tu en retires une richesse aujourd'hui.

Serge

Tu es originaire du canton de Fribourg et tu as un frère qui est ton aîné de 7 ans. Vous êtes issus d'une famille ouvrière, ton père était employé des chemins de fer aux CFF. Malheureusement, tu n'as pas beaucoup de souvenirs, car il a disparu suite à un accident du travail tragique lorsque

tu avais 2 ans 1/2. Aujourd'hui, tu es le papa de deux filles que tu as eu avec ton épouse actuelle avec laquelle tu vis depuis plus de 40 ans. Vous êtes les heureux grands-parents de deux petits-enfants.

Que fais-tu aujourd'hui ?

Sophia

Tu es étudiante à la Haute Ecole de Travail Social (HETS) en 2e année de cursus. Actuellement, tu termines ta formation pratique sous forme d'un stage à l'Hospice Général au Revenu Minimum Cantonal Aide Sociale (RMCAS), et c'est dans ce cadre que nous nous sommes rencontrés.

Serge

Tu es fraîchement retraité, après avoir cumulé 47 ans de fiches de salaire. La majorité de ton parcours de vie professionnelle fut dans le domaine du travail social. Contrairement à la

VIE DU PARTI

norme, ton parcours professionnel est parti d'un apprentissage et non d'un parcours étudiant. Tu as repris tes études ayant passé l'âge de 30 ans à l'IES (équivalent de l'HETS aujourd'hui). Puis, tu as obtenu un certificat de management en institution sociale dans le cadre de la HEC (à l'UNIGE) pour terminer par un diplôme HES en service social à 54 ans, le tout en formation en emploi.

Pourquoi avoir choisi de t'engager politiquement auprès du PS ?

Sophia

J'ai cru comprendre que tu étais très à l'écoute des arguments qui émanaient de nos différents entretiens professionnels et amicaux, mais je crois surtout que tes valeurs correspondaient, à beaucoup de points de vue, à celles du PS. Ton engagement ne pouvait que découler d'une envie à vouloir défendre des idéaux et ce n'est qu'un début !

Serge

L'origine de ton entrée au PS, s'est produite suite à un sentiment d'injustice. En effet, tu as intégré le parti en 1983, suite au holdup de la droite sur la candidate et première femme présentée au conseil fédéral, à savoir, Lilian Uchtenhagen. Au sein du PS, tu es passé par différentes phases de militantisme. Celles-ci se sont montrées actives dans un premier temps. Ensuite, en raison de ta surcharge de travail et d'études, tu es passé à une phase plutôt passive. Lorsque le PSG, en 2005, s'est prononcé pour la modification de la loi sur le chômage, tu as décidé de redevenir actif sur le terrain, car la position prise par le PS t'avait choqué.

Voilà très peu de temps / longtemps que tu milites, que penser de cette expérience?

Sophia

Je te vois active, investie et réactive sur les différents sujets qui font l'actualité politique actuelle. Ton investissement me fait plaisir à voir, car tu mets du tien et ton implication est haute en couleur; je la trouve très motivante, à l'image des membres des JS. Cette fraîcheur au sein du PS à l'avantage d'amener des idées nouvelles et des actes très concrets, à l'image de l'initiative 1:12.

Serge

Je te perçois comme une personne qui a de la bouteille en tant que militant. J'ai pu constater ton engagement ainsi que ton investissement, lors

de nos nombreuses conversations. De celles-ci, j'ai constaté que nous avons les mêmes valeurs, telles que l'écoute, la justice et l'empathie. J'ai l'intime conviction que ce sont ces mêmes valeurs qui t'ont donné envie de militer. Par conséquent, je pense que tu es un très bel exemple en terme de parcours au sein du PS. Et en même temps, je te sens dubitatif sur le fait qu'il y a de moins en moins de personnes de la base qui intègre le PS !

Retours sur des faits d'armes.

Sophia

A peine arrivée au JS, tu as participé à une nuit de militante en apposant une multitude d'affiches lors de la campagne pour l'élection du Grand Conseil. Quelques jours après, tu me faisais part de ta « haine » d'avoir eu tes affiches recouvertes par celles d'autres parties.

Serge

Je me souviens que tu m'avais parlé d'une expérience qui t'était arrivée. En effet, dans les années 80, tu as participé à une campagne de soutien aux conventions collectives du personnel de la vente. En partenariat avec les syndicats, tu as distribué des tracts dans les magasins de la ville et plus spécifiquement au Grand-Passage (aujourd'hui appelé Globus). Malgré la pression de la sécurité qui vous guettait, ainsi que l'arrivée de la Police, par la suite, vous aviez réussi le pari en parvenant à parcourir tous les étages du magasin, sans vous faire prendre. ●

KomenÇaMarche?

S'intégrer dans un parti politique peut être un vrai parcours de combattant. Le secrétaire général explique le béaba des structures du PS.

Par **Arnaud Moreillon**,
Secrétaire général du Parti socialiste genevois

Le PS genevois, comment ça fonctionne et le secrétariat, il fait quoi ?

Pour certain-e-s nouveaux-elles camarades, l'arrivée au PS provoque un sentiment de grand flou artistique, l'art en moins. Donc voilà un petit récapitulatif avec en prime la description de qui fait quoi au secrétariat.

Le plus important dans le parti, c'est l'assemblée générale, dite l'AG. L'AG, c'est toi avec tou-te-s les autres camarades qui ce soir-là a décidé de venir. C'est assez poétique à penser, car suivant l'objet et qui est présent-e, la position finale du parti peut être différente.

Quand l'AG est extraordinaire (et elle l'est au sens propre comme au sens de nos statuts), elle décide des candidat-e-s socialistes aux Chambres fédérales, au Grand Conseil, au Conseil d'Etat, à la Cour des comptes et pour le poste de procureur général. Elle se prononce sur les apparentements, les listes communes. Elle lance ou ne lance pas une initiative et elle prend position sur les votations populaires, ou sur tous les objets que le Comité directeur lui soumet.

Quand l'AG est ordinaire, c'est une fois tous les deux ans. Et ça tombe justement cette année. Là, les camarades ordinairement réunis (qui ressemblent quand même furieusement à des camarades extraordinairement réunis) vont désigner les membres qui constitueront le Comité directeur, les délégué-e-s du PS genevois à l'Assemblée des délégué-e-s du PS suisse et à

l'Assemblée des délégué-e-s du PS genevois.

Après l'AG, il y a l'Assemblée des délégué-e-s: l'AD. L'AD est constituée de délégué-e-s des sections, des président-e-s des commissions et groupes de travail, de la JS, des élu-e-s dans les chambres fédérales, cantonales et des conseiller-s-ères administratifs-ives et des membres du Comité directeur... et bien évidemment des délégué-e-s désignés par nous-mêmes ordinairement réunis... L'AD se prononce sur les grandes thématiques, les stratégies à long terme. C'est par exemple l'AD qui s'est prononcée sur le contenu du programme avant que le Congrès ne l'adopte.

Après les AG ordinaires et extraordinaires (parfois nommées congrès), les AD, il y a le Comité directeur, désigné de manière plus succincte « CD ». Tu remarqueras à quel point nos abréviations sont efficaces. On comprend tout de suite que le « D » de « l'AD », n'a rien à voir avec le « D » du « CD », ni même avec mon pote DD, mais là, je m'égare. En effet, le D de l'AD est délégué, alors que le D du CD dirige et donc délègue au secrétariat. On y arrive gentiment...

Donc, le CD dirige. Il met en exécution les décisions du congrès, il engage les collègues du secrétariat, il décide de présenter les projets de loi au Grand Conseil, il désigne les candidat-e-s dans les commissions officielles du Grand Conseil et aux élections judiciaires.

Le secrétariat met en œuvre les décisions du CD,



Action du parti dans le cadre du cortège du 1er Mai 2013
photo: Olga Baranova

notamment en ce qui concerne les campagnes de votations et d'élections. Voici en gros les rôles des collègues au secrétariat :

- **Rosa Léon**, comptable, qui va nous quitter tout bientôt pour de nouvelles aventures professionnelles, se charge de la comptabilité.
- **Olga Baranova** s'occupe prioritairement du graphisme du parti ainsi que de son site web et de sa présence sur les réseaux sociaux. Elle est également présente aux événements du parti pour faire des photos.
- **Martin Staub**, assistant parlementaire, qui lui aussi va bientôt nous quitter pour de nouvelles aventures professionnelles, soutient la députation dans ses activités et participe activement à la construction des communiqués de presse du parti.
- **Nadia Méric**, secrétaire générale adjointe, est chargée de construire les propositions de plan de communication à la direction. Elle participe à l'élaboration et fait le suivi de la construction du journal du Parti et du site web. Elle gère le planning presse et la mise en oeuvre des activités liées à la communication externe. Elle est responsable de l'organisation des événements (Congrès, fête de la rentrée, etc.) et participe à la coordination des sections.
- **Le soussigné**, secrétaire général, exécute

les décisions du comité directeur, y assiste avec une voix consultative, coordonne l'action du parti pour les campagnes, rédige (parfois) les premières versions de papier de position, coordonne les activités du secrétariat et gère les stands en dehors des périodes électorales fédérales et cantonales.

J'espère que ce petit billet aura rendu la machine PS plus claire à celles et à ceux pour lequel-elle restait obscure. ●

CONGRES 2014

Le Comité directeur a le plaisir de t'inviter à son Congrès qui se tiendra le,

22 mars 2014

à la Salle communale de Plan-les-Ouates

(7 Route des Chevaliers-de-Malte – 1228 Plan-les-Ouates).

Le PS genevois devra à cette occasion élire les membres du comité directeur, ses représentant-e-s à l'Assemblée des délégué-e-s du PS suisse et ses représentant-e-s à l'Assemblée des délégué-e-s du PS genevois. Les candidatures sont à envoyer d'ici au 20 février 2014 minuit au plus tard au secrétariat du PS genevois au 15, Rue des Voisins – 1205 Genève et doivent comprendre un CV et une lettre de motivation.

Les postes à pourvoir sont :

- Le-La Président-e
- Le-La Premier-ère Vice-président-e
- Le-La Vice-président-e en charge de la coordination des sections
- Le-La Vice-président-e-s en charge de la coordination des commissions
- Le-La Responsable de la Communication et de la presse
- Le-La trésorier-ère
- 6 membres du Comité directeur
- 6 représentant-e-s du PS genevois auprès de l'Assemblée des délégué-e-s du PS suisse
- 10 représentant-e-s du PS genevois auprès de l'Assemblée des délégué-e-s du PS genevois

Pour les camarades qui souhaiteraient présenter une résolution au Congrès, merci de l'adresser au Secrétariat d'ici au 20 février 2014 minuit.

Inscription au repas et à la garderie

Menu: Emincé poulet curry, riz aux légumes et ananas, tartelette aux pommes

ou assiette végétarienne, tartelette aux pommes

Prix: CHF 15.- seulement

Inscriptions :

par courrier: PS Plan-les-Ouates p.a. Maurice Gardiol,

27B rte de Bardonnex, 1228 Plan-les-Ouates

par mail: congres@ps-ge.ch

par téléphone (si pas d'e-mail): 022 338 20 70

Inscriptions jusqu'au vendredi 10 mars 2014, dernier délai. Les repas sont offerts aux enfants jusqu'à 12 ans.

Lors de votre commande, merci d'indiquer les informations suivantes: Nom, prénom, adresse, téléphone,

E-mail, ainsi que le menu et la quantité. Je commande:

Garderie

Une garderie sera disponible pour les enfants jusqu'à 10 ans. Elle sera ouverte de 09h30 à 12h00 et de 14h à 16h30.

Si vous êtes intéressé-e-s, merci de rédiger quelques lignes à l'adresse congres@ps-ge.ch

en indiquant votre nom et prénom, votre numéro de téléphone portable, le nombre d'enfants ainsi que leur nom et leur âge.

Date limite d'inscription: vendredi 10 mars 2014.

CONGRES 2014

**PARTI SOCIALISTE GENEVOIS
CONGRES DU 22 MARS 2014**

Salle des fêtes de Plan-les-Ouates,
7 route des Chevaliers de Malte, 1228 Plan-les-Ouates
Organisation: PS Plan-les-Ouates avec l'aide du PS Lancy

ORDRE DU JOUR

**9h15 Accueil (section Plan-les-Ouates)
Ouverture des portes et petit-déjeuner**

- 9h30 **1. Ouverture de l'assemblée.**
Salutations de la Présidence du PSG (Romain de Sainte Marie) et de la section de Plan-les-Ouates (Maurice Gardiol)
- 9h45 **2. Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers**
Election du Bureau de l'AG et des scrutateur/trice-s
- 9h55 **3. Rapports d'activité de la direction du PSG** (3min par rapport)
3.1. du délégué auprès de la conférence de coordination du PSS (Arnaud Moreillon, secrétaire général)
3.2. du responsable de la communication (Marko Bandler)
3.3. du vice-président-e-s chargé-e-s de la coordination des sections (Gérard Deshusses)
3.4. du vice-présidente chargé de la coordination des commissions (Raphelle Vavassori)
3.5. de la Jeunesse socialiste (Adrien Faure)
3.6. du groupe Egalité entre hommes et femmes (Bernadette Gaspoz)
- 10h35 **4. Comptes 2013**
4.1. présentation des comptes 2013 (Pancho Gonzalez)
4.2. rapport du vérificateur des comptes (Ficudiaire Parini) et approbation
4.3. vote de la décharge au Comité directeur
- 10h50 **5. Budget 2014** (Pancho Gonzalez) : présentation et vote
- 11h00 **6. Rapport d'activité du Parti** (Romain de Sainte Marie) et discussion, vote
Prise de congé du président sortant
- 11h20 **7. Présentation animée du guide de la militance** (Olga Baranova)
- 11h40 **8. Accueil des nouveaux membres
Fête des jubilaires**
- 12h00 Repas**
- 13h00 **9. Discours d'Elisabeth Gabus-Thorens**, Conseillère administrative de Confignon et de **Frédéric Renevey**, Conseiller administratif de Lancy
- 13h15 **10. Election de la direction du PSG pour la période 2014-2016**
10.1. Présentation des candidatures
a. Président-e (5min)
b. Premier-e vice-président-e (3min)
c. Vice-président-e en charge de la coordination des commissions (3min)
d. Vice-président-e en charge de la coordination des sections (3min)
e. Trésorier-ère (3min)
f. Responsable de la communication et de la presse (3min)
g. 6 membres du comité directeur, soit 3 femmes et 3 hommes (2min par candidat)
h. 2 vérificateurs/trices des comptes titulaires et suppléants, ou une fiduciaire (sans présentation des candidats)
10.2. Vote d'élection de la direction du PSG (1^{er} tour)
- 13h50 **11. Rapports des élu-e-s socialistes**
11.1. aux Chambres fédérales (Liliane Maury Pasquier, Carlo Sommaruga, Maria Bernasconi et Manuel Tornare)
11.2. au Grand Conseil (Roger Deneys)
11.3. au Conseil d'Etat (Charles Beer et Anne Emery-Torracinta)
- 14h30 **12. Election des délégué-e-s du PSG et du PSS**
12.1. Candidatures
a. 10 membres de l'assemblée des délégués du PSG – 5 femmes, 5 hommes (sans présentation des candidats)
b. 6 délégué-é-s du PSG à l'assemblée des délégués du PSS (sans présentation des candidats)
12.2. Vote d'élection des délégué-e-s
- 14h45 **13. Direction du PSG: annonce du résultat des élections
Eventuel 2^e tour**
- 15h00 **14. Délégué-e-s: annonce du résultat des élections
Eventuel 2^e tour**
- 15h30 **15. Résolutions** (15 min par résolution)
15.1. Présentation de la résolution politique de l'Assemblée des délégué-e-s du PS genevois sur l'analyse des élections cantonales 2013 et les perspectives, et vote
15.2. Présentation des résolutions, et vote
- 16h30 **16. Hommage à André Chavanne**
Intervenants : Amélia Christinat, Albert Rodrik, Gérard Deshusses, Charles Beer
- 17h00 **17. Message de solidarité internationale**
- 17h15 **18. Direction du PS genevois et délégué-e-s: annonce du résultat du 2^e tour**
- 17h30 Clôture**

*Ce Congrès sera suivi d'une verrée festive ouverte à toutes et tous, sans privilèges!
Familles, ami-e-s et proches bienvenu-e-s!*

Nous rappelons que pour participer aux votes, les cotisations 2013 doivent être à jour.



JAB
1200 GE2
PP./JOURNAL
Changement
d'adresse:
PSG - Rue des Voisins



**(et en plus, elle constitue
une des richesses de la
Suisse)**